

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Jeudi 20 juillet 2023, à 11 h 30

Rencontre à distance via la plateforme « TEAMS »

(Adopté à la séance du 20 septembre 2023)

Présences :

Nom	Collège électoral	Poste
M ^{me} Micheline Ulrich	Membre indépendant – Gouvernance ou éthique	Présidente
M. Vincent Lehouillier	Président-directeur général	Président-directeur général et secrétaire
M. Dario Bussandri	Désignation – Conseil multidisciplinaire	Administratrice
M. Bernard Circé	Membre indépendant – Gestion des risques, finance et comptabilité	Administrateur
M ^{me} Jennifer Dahak-El-Ward	Membre indépendant – Réadaptation	Administratrice
M ^{me} Caroline De Ladurantaye	Désignation – Conseil des infirmières et infirmiers	Administratrice
D ^r Olivier Farmer	Désignation – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	Administrateur
M ^e Marlene Jennings	Membre indépendant – Ressources immobilières, informationnelles ou humaines	Administratrice
M ^{me} Julie Gosselin	Nomination – Universités affiliées	Administratrice
M. André Lemieux	Membre indépendant – Santé mentale	Vice-président
M. Alain Primeau	Membre observateur – Fondations	Administrateur
Mme Isabel Velasquez	Membre indépendant – Usager des services sociaux	Administratrice

Absences motivées :

Nom	Collège électoral	Poste
D ^r Samuel Gatien	Désignation – Département régional de médecine générale	Administrateur
M. Nicolas Marchand	Membre indépendant – Organismes communautaires	Administrateur
M ^{me} Nicole René	Désignation – Comité des usagers du centre intégré	Administratrice
M. Michael Udy	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur
M. Visal Uon	Désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques	Administrateur
Vacant	Membre indépendant – Vérification, performance ou gestion de la qualité	Administrateur
Vacant	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
Vacant	Membre indépendant – Protection de la jeunesse	Administrateur

M^{me} Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, préside la séance.

M. Vincent Lehouillier, président-directeur général et secrétaire du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de la séance.

M^{me} Marie-Josée Simard, technicienne en administration au Bureau de la présidente-directrice générale, prend note des délibérations.

1. Ouverture de la séance du conseil d'administration et vérification de sa légalité

Cette séance spéciale du conseil d'administration a été convoquée conformément à l'article 164 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et au *Règlement de régie interne du conseil d'administration*.

L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 juillet, par courrier électronique, aux administrateurs.

Il y a constatation du quorum.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 20 juillet 2023 à 11 h 31.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 20 juillet 2023.

3. Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

3.1 Nominations

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'approuver les nominations dont les résolutions se situent entre les numéros **2023-07-20-01 et 2023-07-20-11**. (Voir annexe 1).

3.2 Renouvellements et modifications de privilèges

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'approuver les renouvellements de privilèges dont les résolutions se situent entre les numéros **2023-07-20-12 et 2023-07-20-13**. (Voir annexe 1).

3.3 Modifications de nomination

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver les modifications de nominations dont les résolutions se situent entre les numéros **2023-07-20-14 et 2023-07-20-16**. (Voir annexe 1).

3.4 Congés

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver les demandes de congés dont les résolutions se situent entre les numéros **2023-07-20-17 et 2023-07-20-20**. (Voir annexe 1).

3.5 Départs et démissions

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver les départs à la retraite et les démissions dont les résolutions se situent entre les numéros **2023-07-20-21 et 2023-07-20-22**. (Voir annexe 1).

3.6 Stage de perfectionnement

Résolution 2023-07-20-23

Nominations – Médecin à titre de résident hors cadre non rémunéré

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

ATTENDU QU'il y a lieu d'accepter la nomination des médecins inscrits dans le tableau ci-dessous à titre de résident hors cadre non-rémunéré, et ce, selon les termes indiqués :

Type de stage	Titre_civilité	Nom	Prénom	Statut	Département	Service	Installation	Période du stage
Stage de perfectionnement	Docteur	Couturier	Julia	Résident hors cadre non rémunéré	Médecine générale	Hébergement (soins de longue durée)	CHSLD des Seigneurs	10 jours entre le 13 juin 2023 et le 13 novembre 2023

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter la nomination des médecins inscrits au tableau à titre de résident hors cadre non-rémunéré selon les termes indiqués.

3.7 Mise à jour du plan de délégation de signatures autorisées pour les demandes de paiement des médecins et dentistes, couvrant l'ensemble des installations du CCSMTL

Résolution 2023-07-20-24

Mise à jour du plan de délégation de signatures autorisées pour les demandes de paiement des médecins et dentistes, couvrant l'ensemble des installations du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

ATTENDU QUE la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) exige de l'ensemble des établissements de se doter d'un plan de délégation de signature des demandes de paiement pour l'ensemble de ses installations ;

ATTENDU QUE le plan de délégation de signature des demandes de paiement doit être approuvé par le conseil d'administration de l'établissement ;

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le plan de délégation de signatures autorisées pour les demandes de paiement du CCSMTL à la RAMQ.

4. Dossiers administratifs

4.1 Rapport trimestriel AS-617 à la période 3 se terminant le 17 juin 2023

M. Bernard Circé, président du comité de vérification, présente le dossier.

Résolution 2023-07-20-25

Rapport trimestriel (AS-617) à la période 3 - 2023-2024 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

ATTENDU QUE l'article 284 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2)* oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

Sur recommandation du comité de vérification, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de recommander au conseil d'administration :

- d'adopter le rapport trimestriel de la période 3 pour l'année 2023-2024 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision des résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant déficitaire de (2 810 606 \$).
- d'autoriser la présidente du conseil d'administration ou le président-directeur général à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

4.2 Nomination au poste de directeur des services multidisciplinaires à la direction des services multidisciplinaires (DSM)

Mme Martyne Charland, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, présente le dossier.

Résolution 2023-07-20-26

Nomination au poste de directeur des services multidisciplinaires à la direction des services multidisciplinaires (DSM)

ATTENDU QU'à la suite du processus de dotation, le comité de sélection recommande unanimement la nomination de madame Julie Désailliers, à titre de directrice des services multidisciplinaires à la direction des services multidisciplinaires (DSM).

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :

- Nommer madame Julie Désailliers au poste de directrice des services multidisciplinaires à la direction des services multidisciplinaires (DSM) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL). La date de nomination est à confirmer ultérieurement ;

- De fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe salariale autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et en fonction du mécanisme de détermination du salaire des cadres supérieurs en vigueur au sein du CCSMTL, lequel est conforme aux règles en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

4.3 Renouvellement du contrat d'engagement de la directrice générale adjointe (DGA) – Programmes de soutien, administration et performance

Mme Martyne Charland, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, présente le dossier.

Résolution 2020-07-20-27

Renouvellement de contrat de la directrice générale adjointe (DGA) - Programmes de soutien, administration et performance

ATTENDU QUE le contrat d'engagement de madame Julie d'Entremont à titre de directrice générale adjointe (DGA) - Programmes de soutien, administration et performance expirera le 23 novembre 2023 ;

ATTENDU QUE les modalités de renouvellement dudit contrat sont stipulées au *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux* ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration dispose d'une période de quatre-vingt-dix (90) jours pour prendre une décision quant au renouvellement dudit contrat d'engagement ;

ATTENDU QUE le contrat peut être renouvelé pour une période n'excédant pas quatre (4) ans à compter de la date de l'expiration du contrat précédent ;

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver le renouvellement du contrat d'engagement de madame Julie d'Entremont, pour une période de quatre (4) ans, à compter du 24 novembre 2023.

4.4 Contrat de service de sages-femmes

Mme Micheline Ulrich, présidente, présente le dossier.

Résolution 2023-07-20-28

Octroi d'un contrat de service à madame Catherine Arpin, à titre de sage-femme de soutien

ATTENDU QUE le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) est un établissement public constitué par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (chapitre 0-7.2) ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 259.2 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux (LSSS)*, RLRQ, chapitre S-4.2., une sage-femme qui désire exercer sa profession pour un établissement doit adresser une demande au conseil d'administration dudit établissement afin de conclure un contrat de service ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 259.3 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux (LSSS)*, RLRQ, chapitre S-4.2., le conseil d'administration nomme les sages-femmes de l'établissement en tenant compte du plan d'organisation de l'établissement et des ressources disponibles ;

ATTENDU QUE madame Catherine Arpin a déjà eu un contrat à temps partiel régulier (0,6 ETC) à titre de sage-femme au sein de l'établissement ;

ATTENDU QU'elle a démissionné en date du 27 juin 2023, en raison d'une demande de congé sans solde refusée ;

ATTENDU QU'elle a exprimé le désir de revenir, en tant que sage-femme de soutien, au sein de notre établissement, à partir du 1^{er} septembre 2023 ;

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :

- D'offrir un contrat à temps partiel occasionnel à madame Catherine Arpin (permis 0806), à titre de sage-femme, à raison de 0,6 ETC, soit 21 heures par semaine, à compter du 1^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024;
- D'autoriser le président-directeur général de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

5. Levée et fin de la séance spéciale du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de lever la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 20 juillet 2023 à 11 h 41.

(Original dûment signé)

M^{me} Micheline Ulrich, présidente

(Original dûment signé)

M. Vincent Lehouillier, secrétaire